

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

60 - OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	19
• présents	15
• votants	16
• absents	4
• exclus	

De la commune de Cauvigny

Séance du 13 février 2025 à 20 heures 15

Date de convocation :

06 février 2025

Date d'affichage :

06 février 2025

Objet

N° 4791 Autorisation dde
de sub. pour la réfect° des
trottoirs sur la commune
au Conseil Départemental
et à l'Etat (DETR)

M. CHABLE Francis

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

M. BRÉEMEERSCH Adjoint, Mmes DE LAERE, DEPONDT, DOREMIEUX, DUCHESNE, GUIGONNET, JUGAN GORGE, VIDAL, M. ANCART, BARKATS, BARRAULT, BROSSARD, GOMEZ, RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés : Mme SATIZELLE, M. MARTINS, ROZE.

Absents ayant donné pouvoir : Mme DAVIAU Adjointe

Secrétaire de séance :

M. GOMEZ François

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Qu'une demande de subvention peut être effectuée aux divers partenaires financiers, Conseil Départemental et Etat (DETR), concernant la réfection des trottoirs sur l'ensemble de la commune. Le coût de ces travaux est estimé à 90.000 € H.T..

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- De demander la subvention aux divers partenaires financiers, Conseil Départemental et Etat (DETR), concernant la réfection des trottoirs sur l'ensemble de la commune. Le coût de ces travaux est estimé à 90.000 € H.T..

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Beauvais le . 20 FEV. 2025

Publié ou notifié le . 20 FEV. 2025

Fait à Cauvigny, le 18 février 2025

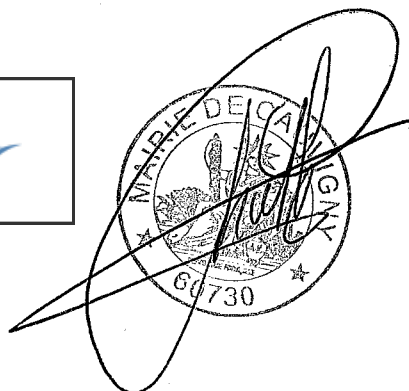
Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le 20/02/2025

ID : 060-216001347-20250213-DELIB4791-DE

S'LO



Le Maire